

diminuer les importations provenant de l'UE. De fait, la réduction des droits tarifaires à la faveur de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (devenu l'ALENA) joue un rôle assez important dans l'explication des changements survenus dans les importations provenant de l'UE au cours de la période 1988-1999. La réduction des droits de douane canadiens applicables aux importations provenant des États-Unis aux termes de l'ALE et de l'ALENA est supérieure à la baisse des droits de douane sur les biens européens obtenue dans le cadre des négociations multilatérales. En outre, l'ALENA a donné lieu à l'abolition complète d'un grand nombre de droits tarifaires et à une simplification des déclarations et des procédures douanières, ce qui a abaissé les coûts de transaction.

## ESTIMATIONS SECTORIELLES

Dans l'analyse qui précède, nous avons mesuré et présenté les effets au niveau agrégé. Cependant, les effets globaux dissimulent parfois des changements importants dans les éléments sous-jacents, notamment lorsque l'on examine les conséquences d'une réduction des droits tarifaires au niveau sectoriel. Aux fins de l'étude, nous avons désagrégé les données sur le commerce Canada-UE en une vingtaine de secteurs de biens. Les définitions de ces secteurs correspondent aux intitulés des sections du Système harmonisé de classification.

Afin d'obtenir un cadre d'analyse cohérent au niveau sectoriel, nous avons pris soin de classer les données sur le commerce et les droits de douane à l'aide de la même nomenclature lors de la construction de la base de données. Cette procédure supprime toute erreur de mesure qui pourrait provenir de différences dans les groupes de biens entre les données recueillies sur le commerce et les droits tarifaires.

Le tableau 4 résume la qualité générale des estimations détaillées; elles produisent des élasticités par rapport aux droits tarifaires portant le signe prédit par la théorie. Ces résultats ne devraient pas étonner. Les études fondées sur une approche uniforme à l'estimation des élasticités au niveau désagrégé donnent habituellement des résultats mitigés — certains coefficients ont le signe prévu, tandis que d'autres ont le mauvais signe. À titre d'exemple, Létourneau et Lester (1988) ont estimé les élasticités-prix des importations canadiennes pour 70 catégories de produits à l'aide de quatre modèles différents de demande d'importations. Parmi leurs résultats, au moins l'un des quatre modèles a produit des coefficients d'élasticité ayant le mauvais signe pour 54 de ces 70 catégories. De fait, dans treize catégories, aucun des quatre modèles n'a donné des estimations de l'élasticité ayant le bon signe. En outre, les estimations variaient considérablement entre les quatre modèles — un multiple de 7,9 sépareit l'estimation la plus basse de l'estimation la plus élevée du coefficient dans une même catégorie.